

METHODE D'EVALUATION DES CONTRATS DE GESTION DE L'ESPACE

A DESTINATION DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DU SYNDICAT
INTERCOMMUNAL DU PLATEAU DE LA LEYSSE
ET DES CONTRACTANTS

OBJECTIFS DE LA METHODE

Aider la commission de contrôle à vérifier le respect des contrats : moyens et résultats sur lesquels se sont engagés les contractants.

Des ajustements pourront être envisagés en utilisant les fiches « outils de diagnostic et de conseil pour la gestion des surfaces pâturées présentant des risques d'embroussaillage ».

OBJECTIFS DE GESTION POURSUIVIS DES LES CONTRATS

La dynamique des ligneux doit être maîtrisée par la mise en place d'un pâturage raisonné et d'équipements pastoraux adaptés, pour entretenir la qualité paysagère et la biodiversité des milieux ouverts

3 TYPES DE CONTRAT

- Maintien de l'ouverture des espaces à gestion extensive avec maîtrise des ligneux et équipements pastoraux
- Gestion des pelouses sèches pâturées remarquables (Natura 2000 - Cf Notice de gestion)
- Gestion des zones humides remarquables

CONTEXTE

Code et nom du contrat :

Nom et prénom de l'exploitant :

Période de contractualisation :

Réalisation d'un chantier de débroussaillage OUI NON

Dates de passage de la commission de contrôle :

-	-
-	-
-	-



1^{ère} ETAPE : CONTRÔLE DES MOYENS mis en œuvre et destinés à favoriser la maîtrise de l'embroussaillage (réalisation d'un pâturage raisonné, équipements pastoraux et interventions complémentaires adaptées)

● **Gestion extensive par pâturage et/ou respect des dates de pâturage** (exploitation tardive ou période de repos entre 2 passages) (Cf notice de gestion Natura 2000)

➤ **Objectif** : Evaluer si la parcelle est effectivement pâturée, en respectant les périodes de pâturage (Natura 2000)

Année	Pâturage satisfaisant	Pâturage insuffisant	Si pâturage insuffisant, cause

Un pâturage satisfaisant est considéré être obtenu quand toutes les parties du parc sont fréquentées par les animaux. On pourra estimer le niveau d'utilisation de la parcelle (nombre de journées de pâturage réalisées par an exprimé en J.vache/ha/an) par rapport à la ressource alimentaire (pousse de l'herbe, surface) pour se faire une idée de l'utilisation de la parcelle.

On ne tiendra pas compte de ce critère si la parcelle est fauchée.

● **Entretien des équipements pastoraux**

Clôtures ➤ **Objectif** : clôtures efficaces dont l'emplacement permet une bonne circulation des animaux

Année	Bon	Non satisfaisant	Si non satisfaisant, cause

Points d'eau : ➤ **Objectif** : assurer la ressource en eau pour les animaux, limiter les pollutions vers les cours d'eau et le piétinement des berges

Année	Bon	Non satisfaisant	Si non satisfaisant, cause

● **Interventions mécaniques réalisées sur des parcelles ayant bénéficiées d'un chantier de débroussaillage (obligatoire la 1^{ère} et la 4^{ème} année du contrat)**

➤ **Objectif** : Eliminer les rejets apparus après un broyage (on raisonnera ces interventions en fonction des résultats obtenus par le pâturage)

Année	Intervention mécanique		Si l'intervention n'a pas été réalisée aux années demandées, cause(s)
	OUI	NON	

Code du parc :

2^{ème} ETAPE : CONTROLE DES RESULTATS indiquant la « santé » des éléments paysagers du parc, de la biodiversité et de la ressource fourragère

○ Maintenir des haies et des bosquets

➤ **Objectifs** : préserver les fonctions agri-environnementales des haies et des bosquets (paysage, biodiversité, érosion...)

Année	OUI	NON	Si non, cause(s)

○ Favoriser la biodiversité (cf notice de gestion Natura 2000)

➤ **Objectifs** : maintenir les massifs arbustifs et favoriser une mosaïque végétale

Année	OUI	NON	Si non, cause(s)

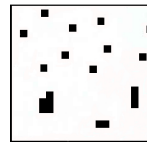
○ Limiter le sol dénudé

➤ **Objectifs** : limiter la dégradation du sol. Pour cela, un sol nu ne doit pas être observé sur plus de 20% de la surface d'une zone localisée d'un minimum d'environ 10X20 mètres (hors dégâts naturels et dégâts de la faune sauvage)

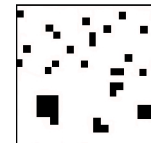
Année	Satisfaisant		Si non satisfaisant : cause		
	OUI	NON	Sur-pâturage	Piétinement dû à un point d'attraction	Pâturage en période humide

○ Evolution du taux de recouvrement des ligneux

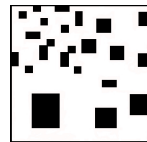
➤ **Objectif** : garder un taux d'embroussaillage stable. Un taux stable indique une stabilité dans la dynamique des ligneux. L'utilisation de schémas permet d'estimer le taux d'embroussaillage d'un parc. Un schéma représente l'ensemble du parc, les rectangles noirs représentent les buissons sauf haies et lisières



5%



10%



20%

Année	Taux de recouvrement observé						Observation d'une évolution
	< 5%	5%	10%	20%	30%	> 30%	

○ Dynamique des buissons dans la parcelle

➤ **Objectif** : maîtriser la dynamique d'embroussaillage au terme du contrat. Des buissons rassemblés de façon dense peuvent être des risques d'embroussaillage, d'autant plus importants s'il s'agit de jeunes ligneux et si la zone n'est pas fréquentée par les animaux

1^{er} cas : la dynamique est maîtrisée : pas de jeunes ligneux, impact du pâturage important sur les buissons en place, fréquentation homogène du parc

2^{ème} cas : la dynamique n'est pas maîtrisée : Présence de jeunes ligneux (semis et rejets) sur plus de 10% de la surface ou d'un secteur du parc

3^{ème} cas : la dynamique est à surveiller : Certains secteurs déjà embroussaillés semblent délaissés par les animaux (extrémités du parc, secteurs éloignés des points d'attractions et/ou difficiles à pénétrer).

Année	1	2	3

3^{ème} ETAPE : CONCLUSION A L'EVALUATION GENERALE DU PARC

La commission de contrôle dispose de 3 propositions pour rendre compte de l'ensemble de ses observations

❶ Les résultats et les moyens utilisés répondent aux attentes du contrat.

Si la dynamique d'embroussaillage est maîtrisée par des interventions mécaniques ou chimiques, le troupeau ne pourrait-il pas mieux aider à maîtriser la dynamique des ligneux ? Faut-il envisager des coupes sélectives en fonction des espèces ligneuses présentes ?

→ Se référer aux fiches « Outil et conseil pour la gestion de surfaces pâturées présentant des risques d'embroussaillage »

❷ Les moyens sont mis en œuvre mais les résultats ne sont pas entièrement satisfaisants.

Le respect du contrat appelle des ajustements de pratique dont les résultats devront être évalués l'année prochaine.

L'impact du pâturage sur la maîtrise des ligneux peut-il être amélioré ? Des interventions complémentaires en lien avec le pâturage (coupe ou broyage sélectifs, traitement chimique localisé) doivent-elles être envisagées ?

→ Se référer aux fiches « Outil et conseil pour la gestion de surfaces pâturées présentant des risques d'embroussaillage »

❸ Les résultats et les moyens utilisés ne sont pas satisfaisants.

Le contrat n'est pas respecté. Des réajustements de pratique sont nécessaires.

Peut-on remettre en cause l'implication de l'éleveur ? Peut-on envisager une meilleure utilisation du parc dans le système d'exploitation ?

→ Se référer à la fiche « Place de la parcelle dans l'exploitation » et à la fiche « Outil et conseil pour la gestion de surfaces pâturées présentant des risques d'embroussaillage »

Année	Conclusion			Ajustement	
	❶	❷	❸	conseillé	exigé

Remarques éventuelles de la commission de contrôle :

.....
.....
.....
.....
.....